



## Réparations inefficaces réalisées sur fondations

Par **POITTEVIN**, le **10/11/2010** à **20:37**

Bonjour, une entreprise est venue placer 11 pieux sous la cave de ma maison qui bougeait. Au bout d'un an les fissures continuent de s'élargir. Cette entreprise est venue constater l'inefficacité de leurs travaux et propose de mettre 10 pieux supplémentaires dans le garage. Malgré la garantie décennale fournie avec les premiers travaux, l'entreprise me demande de payer une partie des nouveaux pieux. - dois-je payer à nouveau et les attaquer ensuite pour me faire rembourser ces nouveaux travaux car je considère qu'ils ont fait une erreur de diagnostic et il me semble que je ne dois pas payer davantage. - dois-je refuser de payer et, s'ils refusent de réparer à leurs frais, quelle est la marche à suivre pour moi. Merci pour vos réponses